

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat

Date : 6 mai 2024

Heure : 15 h

Préparé par : Lynne Castonguay, SG

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ

Présences

Hélène Albert, professeure

Francis Bourgoïn, étudiant

Lynne Castonguay, secrétaire générale

Lacina Coulibaly, professeur

Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Céline Surette, professeure

Invitée : Janice Comeau, secrétaire de direction

Invité : Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-240506

Céline Surette, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal BDS-240402

R : 02-BDS-240506

Céline Surette, appuyée par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le procès-verbal BDS-240402 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Correspondance

Une correspondance de la FÉCUM portant sur les conflits d'horaires pour les membres étudiants du SAC a été envoyée au recteur et vice-chancelier le 26 avril 2024. La correspondance fait remarquer que la tenue d'une réunion extraordinaire du Sénat académique pendant une période d'examen rend difficile la présence des personnes étudiantes à ladite réunion.

Le recteur indique qu'une réponse a été envoyée à la FÉCUM le 3 mai 2024. Celle-ci indique que, dans la mesure du possible, tous les efforts seront mis en place pour éviter de tenir une réunion extraordinaire pendant la période d'examen.

5. Sanction des études

La secrétaire générale présente les dossiers des personnes finissantes pour la remise des diplômes de mai 2024. Elle fait remarquer les éléments liés à des crédits en surplus ou encore aux exigences d'anciens programmes dont la personne étudiante bénéficie d'une clause grand-père.

Aucune question n'est soulevée.

R : 03-BDS-240506

Francis Bourgoïn, appuyé par Gilles Roy, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers présentés dans le document intitulé « Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2024. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

6. SAC-240510 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route. Le BDS note que le dossier portant sur le cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académique est à l'ordre du jour pour décision. Un membre indique qu'il pourrait y avoir un amendement. Le BDS discute de la procédure et de la nature de l'amendement.

Si amendement il y a, Mme Albert s'engage à faire parvenir le libellé au Secrétariat général avant la réunion du Sénat.

La réunion du Sénat académique aura lieu en présentiel.

7. Calendrier des réunions des comités du Sénat académique 2024-2025 – Réunions ayant lieu durant la session des examens

Le BDS note que deux réunions auront lieu pendant la période d'examen en avril 2025, soit une réunion du Sous-comité de la planification et une réunion du Comité des programmes de cycles supérieurs.

Le BDS, à la lumière de la correspondance de la FÉCUM du 26 avril, annule deux réunions, soit celle du 28 avril (SCDP) et celle du 25 avril (CPS).

Suivi : SG (aviser les présidences de comités)

8. Prochaines réunions extraordinaires du BDS

Les réunions suivantes sont prévues en lien avec l'attestation des diplômes et la remise des médailles académiques.

8.1 Mercredi 15 mai 2024 à 15 h

8.2 Mercredi 22 mai 2024 à 15 h

8.3 Mercredi 29 mai 2024 à 15 h

9. Clôture

La réunion se termine à 16 h 10.